

Fiche de données de sécurité (FDS)

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission : 17-mai-2019 Date de révision : 05-mai-2025 Version 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 8889

Nom du produit Anti-rabbit IgG (H+L), F(ab')₂ Fragment (Alexa Fluor® 594

Conjugate)

Nom chimique	Numéro index	Numéros CAS
Azoture de sodium (<0.02)	011-004-00-7	26628-22-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<u>Importateur</u> <u>Fabricant</u>

Cell Signaling Technology Europe B.V. Cell Signaling Technology, Inc.

Dellaertweg 9b 3 Trask Lane
2316 WZ Leiden Danvers, MA 01923
The Netherlands United States

TEL: +31 (0)71 7200 200 TEL: +1 978 867 2300 FAX: +31 (0)71 891 0019 FAX: +1 978 867 2400

Pour plus d'informations, contacter

Site Internet www.cellsignal.com Adresse e-mail www.cellsignal.cu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

CHEMTREC 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year +1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

8889 / Anti-rabbit IgG (H+L), F(ab')₂ Fragment (Alexa Fluor® 594 Conjugate)

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

2.3. Autres dangers

Autres dangers Peut produire une réaction allergique.

PBT & vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Date de révision: 05-mai-2025

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom chimique	%	Numéros CAS	EC No. (Index No.)	Classification selon le	Numéro
	massique			règlement (CE)	d'enregistrement
				nº 1272/2008 [CLP]	REACH
Azoture de sodium	< 0.02	26628-22-8	247-852-1	Acute Tox. 2 (H300)	Aucune information
				Aquatic Acute 1 (H400)	disponible
				Aquatic Chronic 1 (H410)	·
				(EUH032)	

Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Liste des substances de très haute préoccupation pour l'information d'autorisation

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

Ingestion Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

Date de révision: 05-mai-2025

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement Moyens d'extinction appropriés

avoisinant.

Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression. Moyens d'extinction inappropriés

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucune information disponible. chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet et précautions pour les pompiers de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de Précautions individuelles

protection individuelle. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients Méthodes de nettoyage

correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Page 3 / 14

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Refer to Section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Date de révision: 05-mai-2025

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique		Union européenne				
Azoture de sodium		TWA 0.1 mg/m ³				
26628-22-8			STEL 0.3 mg/m ³			
			S*			
Nom chimique	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie		
Azoture de sodium	H*	TWA 0.1 mg/m ³	S*	S*		
26628-22-8	STEL 0.3 mg/m	n³ D*	STEL 0.3 mg/m ³	STEL 0.3 mg/m ³		
	TWA 0.1 mg/m	n ³ Maximum Limit Value	TWA 0.1 mg/m ³	TWA 0.1 mg/m ³		
		0.3 mg/m ³				
		Maximum Limit Value				
		0.1 mg/m ³				
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie		
Azoture de sodium	-	-	TWA 0.1 mg/m ³	A*		
26628-22-8			STEL 0.3 mg/m ³	Sensibilisaatorid		
			H*	STEL 0.3 mg/m ³		
				TWA 0.1 mg/m ³		
Nom chimique	Finlande	France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG		
Azoture de sodium	TWA 0.1 mg/m		-	TWA: 0.2 mg/m ³		
26628-22-8	STEL 0.3 mg/m			Ceiling / Peak: 0.4		
	iho*	P*		mg/m³		
Nom chimique	Grèce	Hongrie	Italie MDLPS	Italie AIDII		
Azoture de sodium	TWA 0.1 ppm		TWA 0.1 mg/m ³	-		
26628-22-8	TWA 0.3 mg/m	9	STEL 0.3 mg/m ³			
	STEL 0.1 ppm	n	Pelle*			
	STEL 0.3 mg/m	n ³				
Nom chimique	Irlande	Lettonie	Lituanie	Luxembourg		
Azoture de sodium	TWA 0.1 mg/m		S*	S*		
26628-22-8	STEL 0.3 mg/m		TWA 0.1 mg/m ³	STEL 0.3 mg/m ³		
	Skin	S*	STEL 0.3 mg/m ³	TWA 0.1 mg/m ³		
Nom chimique	Malte	Pays-Bas	Norvège	Pologne		

Azoture de sodium 26628-22-8	-	Huid* STEL 0.3 mg/m³ TWA 0.1 mg/m³	TWA 0.1 mg/m³ STEL 0.3 mg/m³	TWA 0.1 mg/m³ STEL 0.3 mg/m³
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slovénie
Azoture de sodium 26628-22-8	TWA 0.1 mg/m³ STEL 0.3 mg/m³ Ceiling 0.29 mg/m³ Ceiling 0.11 ppm C(A4) P*	P* STEL 0.3 mg/m³ TWA 0.1 mg/m³	Ceiling 0.3 mg/m³ S* TWA 0.1 mg/m³	STEL 0.3 mg/m³ TWA 0.1 mg/m³ S*
Nom chimique	Espagne	Suède	Suisse	Royaume-Uni
Azoture de sodium 26628-22-8	TWA 0.1 mg/m³ STEL 0.3 mg/m³ S*	TLV 0.1 mg/m³ Binding STEL 0.3 mg/m³	TWA 0.2 mg/m ³ STEL 0.4 mg/m ³	STEL 0.3 mg/m³ TWA 0.1 mg/m³ Skin

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit, tel qu'il est fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition biologique à signaler ou qui ne sont pas soumis aux exigences de déclaration de la juridiction locale.

Date de révision: 05-mai-2025

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection des mains Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire.

Dangers thermiques Aucune information disponible.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Transparent
État physique Liquide
Couleur Violet

8889 / Anti-rabbit IgG (H+L), F(ab')₂ Fragment (Alexa Fluor® 594 Conjugate)

OdeurAucune information disponibleSeuil olfactifAucune information disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

Date de révision: 05-mai-2025

Point de fusion /congélation

Point d'ébullition ou point initial

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

d'ébullition et intervalle d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)
Limites supérieure et inférieure Aucun(e) connu(e)

d'inflammabilité/d'explosivité
Limite inférieure d'explosivité
Limite supérieure d'explosivité
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Point d'éclairAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Température d'auto-inflammabilitéAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

Température de décomposition

VALEUR

Aucun(e) connu(e)

SADT (°C)

Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e)

pH7.5Aucun(e) connu(e)pH (en solution aqueuse)Aucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)ViscositéAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Viscosité, dynamiqueAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)SolubilitéAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

Solubilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Hydrosolubilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Coefficient de partage n-octanol/eau Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

(valeur logarithmique)

Pression de vapeurAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Masse volumique et/ou densitéAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

Densité apparente
Densité de liquide

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) **Caractéristiques des particules**

Granulométrie Aucune information disponible

Distribution granulométrique

Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information disponible

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Page 6 / 14

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Variations extrêmes de température et lumière du jour directe. Sur une période de temps.

l'azide de sodium peut réagir avec le cuivre, le plomb, le laiton ou la soudure dans les systèmes de plomberie pour former une accumulation des composés hautement explosifs

Date de révision: 05-mai-2025

de l'azide de plomb et de l'azide de cuivre.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agents comburants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la Oxydes d'azote (NOx).

décomposition

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Peut provoquer une irritation des voies

respiratoires.

Contact oculaire Éviter le contact avec les yeux. Peut provoquer une légère irritation.

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau.

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Ingestion

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information disponible. **Symptômes**

Toxicité aiguë Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Azoture de sodium	= 27 mg/kg (Rat)	= 20 mg/kg (Rabbit) = 50	-
		mg/kg (Rat)	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Date de révision: 05-mai-2025

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

	Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés
		aquatiques		micro-organismes	
Γ	Azoture de sodium	EC50 0.35 mg/L	LC50 0.8 mg/L	-	LC100 1 mg/L
1		(Pseudokirchneriella	(Oncorhynchus mykiss)		(Orconectes rusticus) 96
1		subcapitata) 96 h	96 h		h
			LC50 0.7 mg/L (Lepomis		
1			macrochirus) 96 h		
1			LC50 5.46 mg/L		
1			(Pimephales promelas)		
-			96 h		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Date de révision: 05-mai-2025

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Propriétés PMT ou vPvM D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé

_ _ _ _

8889 / Anti-rabbit IgG (H+L), F(ab')₂ Fragment (Alexa Fluor® 594 Conjugate)

14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à Aucun(e)

prendre par l'utilisateur

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à Aucun(e)

prendre par l'utilisateur

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

non réglementé 14.4 Groupe d'emballage 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à Aucun(e)

prendre par l'utilisateur

ADN

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé 14.5 Danger pour l'environnement non applicable 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Date de révision: 05-mai-2025

Ordonnance sur l'interdiction des produits chimiques (ChemVerbotsV) non applicable

TRGS 905 non applicable

Ordonnance sur la taxe incitative sur les composés organiques volatils (OVOC) RS non applicable

814.018

Stockage de matières dangereusesnon applicableWPO (GSchV) SR 814.201; WPA (GSchG) SR 814.20non applicableMajor Accidents Ordinance SR 814.012non applicable

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Date de révision: 05-mai-2025

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable.

Commercialisation et utilisation des précurseurs d'explosifs (2019/1148)

non applicable

Inventaires Internationaux

TSCA Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires **DSL/NDSL** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires **EINECS/ELINCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires **ENCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires **IECSC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires **KECL PICCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires AIIC **NZIoC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires TCSI Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques **EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

TCSI - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique Aucune information disponible

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Pour le texte intégral des mentions de danger et des conseils de prudence, consulter les rubriques 2 à 15

- H228 Matière solide inflammable
- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes par inhalation
- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes par contact cutané

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

Date de révision: 05-mai-2025

	ets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation
ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
AIDII	Association italienne des hygiénistes industriels
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies
	de navigation intérieure (Europe)
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
	(Europe)
AIIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais et de matériaux
bar	Valeurs biologiques de référence pour des composés chimiques utilisés au travail
BAT	Valeurs de tolérance biologique pour l'exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Plafond	Valeur limite maximale
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des
	mélanges (CE) n°1272/2008
CMR	Cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DFG	Fondation allemande pour la recherche
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
Numéro EC	Numéro CE
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence de protection de l'environnement des États-Unis
EWC	Codes européens des déchets
GHS	Système général harmonisé
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires
	transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population testée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population testée (dose létale médiane)
MAL	Mesure des besoins techniques en air hygiénique
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires
MDLPS	Ministère du travail et de la politique sociale
n.s.a.	Non spécifié(e.s) ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé

NOELR	Taux de charge sans effet observable	
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques	
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques	
LEP	Valeurs limites d'exposition professionnelle	
PBT	Substance persistante, bioaccumulable et toxique	
PICCS	Inventaire philippin des substances et produits chimiques	
PMT	Persistant, mobile et toxique	
PPE	Équipement de protection individuelle	
QSAR	Relation structure-activité quantitative	
REACH	Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances	
	chimiques (REACH) (CE 1907/2006)	
RID	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par rail (Europe)	
SADT	Température de décomposition auto-accélérée	
SAR	Relation structure-activité	
FDS	Fiche de données de sécurité	
SL	Limite de surface	
STEL	Limite de sanace	
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée	
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique	
SVHC	Substance extrêmement préoccupante	
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan	
TMD	Transport des marchandises dangereuses (Canada)	
TRGS	Règle technique pour les substances dangereuses	
TSCA	Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis)	
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée en temps)	
UN	Les Nations Unies	
VOC	Composés organiques volatils	
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable	
vPvM	Très persistant et très mobile	
As	Substance allergène	
DS	Sensibilisant cutané	
Ot		
pOt	Ototoxique	
PS	Ototoxique - risque de troubles auditifs Photosensibilisant	
RS	Sensibilisant respiratoire	
S	Sensibilisant	
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel	
Sa	Asphyxiant simple	
Sd	Désignation « Peau »	
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée	
Sdv	Désignation de la peau - vacante	
Sk	Notation de la peau	
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée	
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée	

Date de révision: 05-mai-2025

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de

8889 / Anti-rabbit IgG (H+L), F(ab')₂ Fragment (Alexa Fluor® 594 Conjugate)

l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Date de révision : 05-mai-2025

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

EU SDS version information - EGHS

UL release: GHS Révision 7 2025 Q1

Pour le texte intégral des mentions de danger et des conseils de prudence, consulter les rubriques 2 à 15 H228 - Matière solide inflammable H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes par inhalation H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes par contact cutané H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

Date de révision: 05-mai-2025

Nom chimique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)
Azoture de sodium	Acute Tox. 2 (H300) Aquatic Acute 1 (H400)	
	Aquatic Chronic 1 (H410) (EUH032)	